



Mai 2021

## Rapport moral annuel 2020

L'année 2020 a été, comme pour toutes les organisations, une année particulière qui a fortement impacté le fonctionnement de l'association et l'organisation des actions qu'elle souhaitait conduire.

En particulier, la fermeture des établissements de formation et des entreprises, les désorganisations entraînées et les contraintes sanitaires imposées lors des déconfinements n'ont pas permis d'assurer toutes les actions prévues tant au niveau national que territorial et en particulier celles prévues en présentiel, par les sections auprès des élèves et des équipes pédagogiques. La mobilisation des acteurs, eux-mêmes préoccupés par leurs propres problématiques, a été difficile.

L'alternance des périodes de confinement total ou partiel et de déconfinement nous a conduits à mettre les deux salariés en télétravail pendant pratiquement la moitié de l'année 2020. Cette contrainte a généré des besoins de modernisation des systèmes d'information et de nouveaux équipements pour faciliter leur travail, l'accès à distance des dossiers, les relations téléphoniques et plus largement les communications en distanciel utiles pour tenir les réunions.

Cependant, malgré les difficultés de communication et d'organisation, l'AFDET a cherché à maintenir tant au niveau national que régional ou local, le contact avec les adhérents.

Les assemblées générales nationale et territoriales n'ont pas toujours pu avoir lieu dans des délais habituels.

L'assemblée générale nationale 2020 s'est tenue le 29 septembre 2020 en distanciel dans un contexte incertain. De nombreuses sections ont dû différer les leurs.

Par ailleurs, l'année 2020 a été marquée par le changement de président. Alain Cadix au cours du CA du 15 octobre 2020 a cédé son poste à Philippe Dole, inspecteur général des affaires sociales, expert en relations sociales, en politique de l'emploi, évaluation des politiques publiques, et en développement territorial. Cet ex-Inspecteur puis Directeur du Travail a assuré des missions d'audit et d'évaluation en matière de droit du travail, de relations sociales, d'emploi et de politique du handicap. Après avoir rédigé plusieurs rapports sur le contrat de sécurisation professionnelle, il en a supervisé le déploiement. Il a piloté pour le compte de l'Etat le plan de retour à l'emploi des sociétés MORV Ducros et Global. Il a également dirigé le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, jusqu'à sa récente transformation en établissement public France Compétences.

Les orientations prises en 2019 sous l'impulsion d'Alain Cadix pour renforcer l'échelon territorial en donnant davantage de responsabilités aux comités régionaux, sans négliger le rôle essentiel de proximité des sections, ont été confirmées par un certain nombre de mesures structurelles et organisationnelles concernant aussi la gestion financière.

La nouvelle revue Avenirs professionnels a été éditée par l'AFDET succédant à la revue L'enseignement technique. Le n°1 est sorti en janvier 2020. Malgré la crise sanitaire, les 3 numéros prévus pour l'année ont été publiés dans les délais prévus, ainsi que les autres outils de communication (Brève, Newsletters nationale et territoriales) témoignant auprès des abonnés et des adhérents de la présence permanente de l'AFDET.



La convention de coopération liant le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et l'AFDET a été renouvelée en août 2020. Il est utile de rappeler que l'AFDET bénéficie de l'agrément d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Par ailleurs, l'AFDET a renouvelée en novembre 2020, sa demande d'inscription sur la liste nationale des organismes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des années 2020 – 2021 - 2022, habilitation qui lui a été accordée.

L'AFDET n'est pas la seule association à œuvrer sur le champ de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'insertion mais elle a une expertise à faire valoir auprès des acteurs concernés.

Elle mérite d'être mieux re-connue et dispose d'atouts pour renforcer sa communication auprès des interlocuteurs territoriaux. Elle souhaite mieux affirmer le sens de son engagement auprès de ses adhérents (et adhérents potentiels) pour qu'ils soutiennent son action en faveur des publics qui ont tant besoin de formation pour une insertion sociale réussie, dans une société en mutation qui plus est, se trouve fortement impactée par la crise sanitaire.

L'histoire de l'AFDET, très bien retracée dans l'ouvrage de notre collègue et ami Claude Hui met en évidence un capital construit de longue date qui a su s'adapter aux évolutions de la société. Sa force de réflexion en fait son originalité et sa spécificité. Elle est en capacité de conjuguer analyse, réflexion, propositions et actions/interventions qui s'enrichissent mutuellement.

Cette année 2020 a créé une parenthèse dans l'activité de l'AFDET mais cette parenthèse a été aussi l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique pour 2021 et les années à venir.

## **Le visage de l'AFDET en 2020**

### **Un gros effort pour maintenir le capital « adhérent »**

Le suivi des adhérents effectué en 2020, par Gérard Colpin, secrétaire général adjoint, montre une nouvelle baisse. Grâce à des campagnes d'appels à adhésion et d'abonnement à la revue, renouvelées plusieurs fois en cours d'année auprès des adhérents de 2019 et antérieurement, le niveau d'adhésions poursuit certes sa baisse, mais celle-ci doit être rapprochée du contexte de la pandémie. Les présidents de sections et les délégués régionaux ont été mobilisés pour un suivi au plus près des adhérents, dans un contexte qui n'a pas été propice aux relations interpersonnelles directes.

En 2020, l'AFDET affiche 1008 adhérents (pour 1111 adhérents en 2019) :

- 396 personnes physiques (pour 455 en 2019)
- 612 personnes morales (pour 656 en 2019).

On constate toujours une érosion un peu plus forte des adhérents personnes physiques que chez les personnes morales qui renouvellent plus systématiquement leur soutien à l'AFDET. De ce fait, le déséquilibre personnes physiques/personnes morales s'accroît ce qui traduit une certaine fragilité pour la mise en place des actions signalée par les présidents de sections et les délégués régionaux. Ce sont en effet ces bénévoles qui peuvent se mobiliser pour accompagner les relations avec les acteurs territoriaux et organiser les actions de proximité.

L'équilibre personnes morales/personnes physiques a toujours fait la richesse de l'AFDET comme l'équilibre entre représentants du monde économique et représentants du monde de la formation. Ces équilibres sont essentiels car ils assurent la pérennité des valeurs morales de l'AFDET et témoignent de son utilité sociale.



Les établissements de formation représentent 84 % des personnes morales, largement représentées par les lycées (publics et privés). Bien que bénéficiant d'un tarif préférentiel attractif, les collèges sont assez peu adhérents alors que paradoxalement les actions conduites sur le terrain par les sections concernent pour un grand nombre, les élèves et enseignants de collèges. La revue qui consacre dans chaque numéro un dossier aux métiers d'un secteur professionnel constitue un outil de communication en direction des collèges (et aussi des autres établissements de formation : lycées, CFA) dans lequel les enseignants peuvent trouver un appui pédagogique pour les actions d'information et d'aide à l'orientation.

Il apparaît que dans le paysage assez complexe des associations proposant des services, l'AFDET soit assez peu identifiée par les principaux de collèges en tant qu'acteur de référence du Parcours Avenir. Certaines sections de l'AFDET ont toutefois trouvé le moyen de faire connaître l'AFDET ou de fidéliser des collèges en conditionnant leurs actions au sein de ces établissements à un soutien à l'AFDET et donc à une adhésion ou en offrant un abonnement à la revue pour un an. La promotion de la revue Avenirs professionnels auprès des équipes de direction, des documentalistes et des équipes pédagogiques devrait permettre une meilleure pénétration dans ces établissements.

Pour faire reconnaître les compétences de l'AFDET dans l'accompagnement des jeunes pour leur information, certaines sections ont placé au cœur de leur programme de travail, des actions fortes, en direction des collèges et en les inscrivant dans la durée (organisation d'un concours sur le meilleur rapport de stage ...).

Parmi les autres personnes morales, les centres de formation d'apprentis, de formation continue, les établissements d'enseignement supérieur, les établissements agricoles... sont assez peu représentés, bien que l'AFDET affiche sa volonté d'accompagner toutes les réformes liées à la formation professionnelle tout au long de la vie, pour tous les niveaux de la formation professionnelle et pour tous les secteurs concernés. La marge de progrès est donc encore grande.

Dans le même ordre d'idée, le monde économique et en particulier les entreprises demeurent faiblement représentés parmi les personnes morales adhérentes bien que certaines sections entretiennent avec elles des relations régulières, puisque les actions territoriales touchent presque 300 entreprises. Les sections disposent là d'un potentiel de compétences qui devrait se concrétiser par un engagement à soutenir les actions de l'AFDET sous forme d'adhésion ou d'apport de taxe d'apprentissage.

Concernant la revue Avenirs professionnels dont l'année 2020 est celle de sa sortie, les abonnements enregistrés en 2019 (pour la revue L'enseignement technique) ont été reportés en 2020. De ce fait, le nombre de nouveaux abonnements qui est venu s'ajouter à ceux de 2019 (815) est de 204 (soit un potentiel d'environ 1000 abonnés) qui mérite d'être confirmé par les abonnements de 2021.

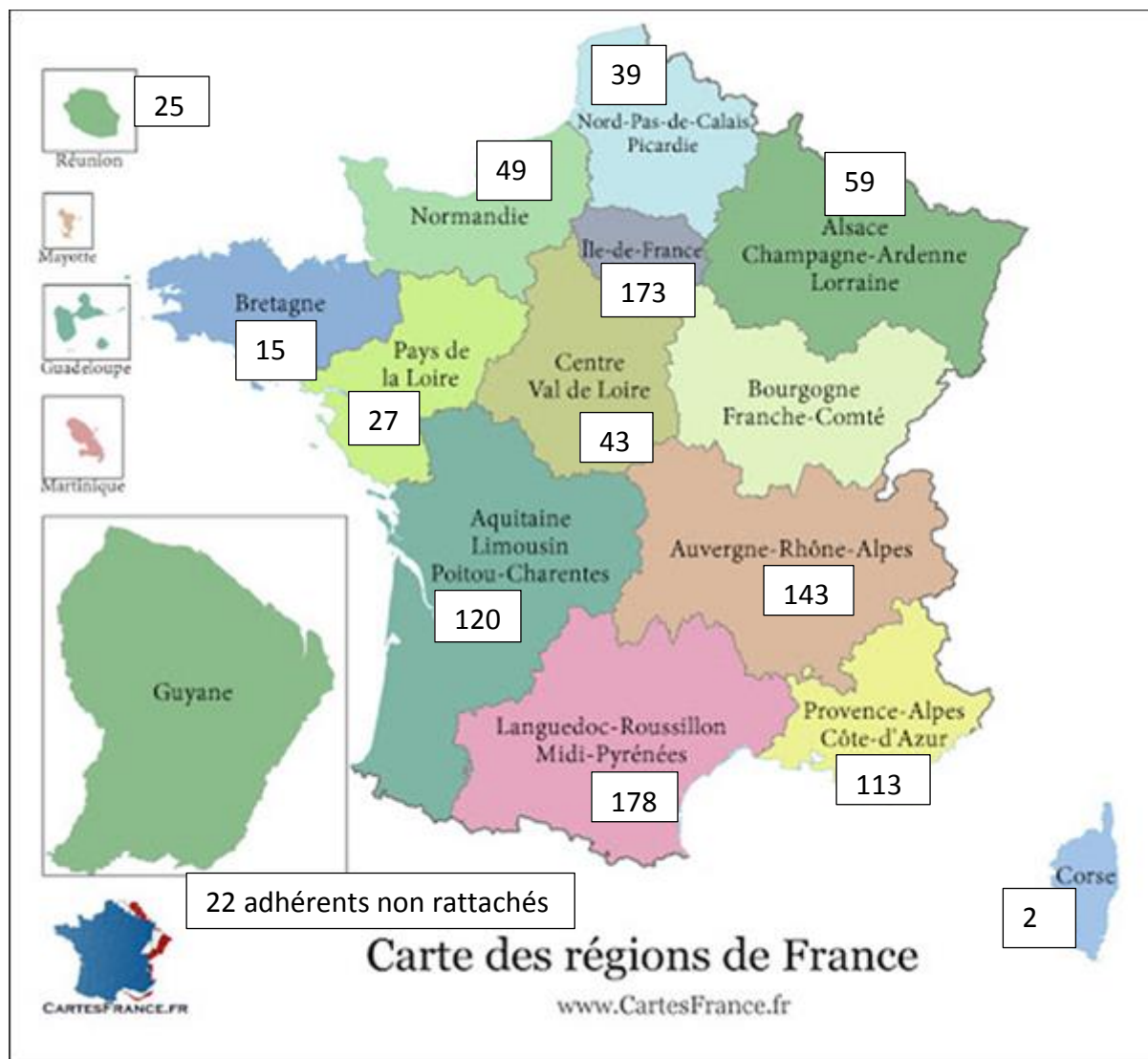
## **Un maillage territorial inchangé en 2020**

En 2020, les structures territoriales de l'AFDET sont stabilisées à 38 sections départementales ou interdépartementales. Quelques départements ont des adhérents sans qu'une section soit organisée (d'où 22 adhérents non rattachés).

Il n'y a pas eu de modification d'organisation territoriale des sections ni des 12 comités régionaux constitués depuis 2016. Ces derniers sont pilotés chacun par un.e délégué.e régional.e. Ils couvrent les régions administratives sauf la Bourgogne-Franche-Comté et les régions d'Outre-mer exemptes



de sections (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte). En Occitanie, les deux sections Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées sont appelées à créer dans les 3 ans un comité régional.



## Un fonctionnement contraint par la pandémie

Après la réduction du nombre de salariés en 2019, une nouvelle organisation du travail s'est mise en place avec les deux salariés, accompagnée par le renforcement des fonctionnalités du logiciel de gestion intégré Assoconnect installé en 2019.

Dans un premier temps, utilisé pour assurer la gestion administrative des adhésions et abonnements à la revue, le développement du logiciel au dernier trimestre de l'année 2020 a permis la mise en place d'une nouvelle organisation de gestion financière (voir rapport financier) pour une pleine efficacité en janvier 2021. Cette organisation s'est accompagnée d'un renforcement du rôle des Comités régionaux (délégués régionaux et trésoriers régionaux). Les sections territoriales gardent leurs prérogatives sur l'organisation des actions au plus près du terrain et sur les budgets qui leur sont liés.



Au cours de l'année 2020, les réunions statutaires se sont tenues soit en présentiel jusqu'en février (avant la pandémie) soit en distanciel par l'intermédiaire de la plate-forme Zoom auprès de laquelle l'AFDET a souscrit un abonnement qu'elle a mis largement au service de toutes ses entités.

Au cours de l'année 2020, le bureau national s'est réuni 4 fois, le CA national 3 fois. Ils ont été réunis successivement sous la présidence d'Alain Cadix jusqu'en juin 2020 puis sous la présidence de Philippe Dole à partir d'octobre 2020.

L'assemblée générale prévue initialement en mai a dû être reportée au 29 septembre 2020 ; elle s'est tenue en distanciel selon les dérogations accordées par l'ordonnance du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

La commission des finances s'est réunie deux fois pendant l'année 2020 ; en juin, elle a permis de préparer le rapport présenté en AG le 29 septembre et le 3 novembre, pour faire le point de l'état financier de l'association et envisager les évolutions nécessaires en 2021.

Une sous-commission des finances a été mise en place en décembre 2020 pour explorer les pistes d'un retour à l'équilibre financier en 2022 à soumettre aux instances délibératives au premier semestre 2021.

Plusieurs réunions nationales des représentants territoriaux, indispensables au maintien de la cohésion de l'association ont pu avoir lieu malgré la crise sanitaire :

- en présentiel, le 4 février 2020, une réunion des présidents et trésoriers et délégués régionaux s'est tenue à Paris,
- en distanciel, une réunion des délégués régionaux (6 novembre 2020) a permis au nouveau président de présenter les orientations et les projets qu'il souhaitait mettre en œuvre,
- en distanciel (décembre 2020) une réunion des trésoriers territoriaux animée par les trésorier et trésorier adjoint nationaux pour caler les nouvelles dispositions relatives à l'organisation financière mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## **De nouveaux projets engagés depuis octobre 2020**

Le président Philippe Dole tout en s'inscrivant dans la continuité des organisations territoriales mises en place, a impulsé de nombreux projets pour l'AFDET dès son élection

Ils trouvent un écho dans le contexte économique et social dont une large part est révélée par la crise sanitaire impactant la formation professionnelle et l'insertion des jeunes et le maintien dans l'emploi des adultes.

**De nombreux contacts ont été engagés au cours du dernier trimestre 2020 (et se poursuivent en 2021) :**

- avec les acteurs institutionnels et en particulier avec le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion et renouvelés au ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, le Conseil économique sociale et environnemental (CESE),
- avec l'association Régions de France,
- avec les partenaires économiques, les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, CERTIF-PRO...), les branches professionnelles (UIMM...), les OPCO...



**Une organisation structurelle a confié aux membres du bureau des missions spécifiques. D'autres missions ont été confié à des administrateurs délégués.**

- Le suivi des **adhérents et des abonnés** est confié à Gérard Colpin, secrétaire général adjoint, mission qu'il exerce depuis plusieurs années.

- L'identification des **compétences internes** confiée à Annie Collinet, secrétaire générale adjointe avec le double objectif :

- de mobiliser les ressources humaines internes à l'AFDET pour conduire les actions à développer ; ce recensement se justifie en raison de la diversité et de la richesse des profils professionnels de ses membres,

- d'accompagner, si besoin est, ces bénévoles dans les missions qu'ils pourraient assurer en organisant selon leurs besoins, une formation interne adaptée.

- La mise en place d'une délégation intitulée **Prospective – Recherche – Evaluation (PRE)** confiée à Roland Kastler, vice-président, pour conduire des études sur les thématiques suivantes :

- le dispositif français des certifications

- les effets de la loi de 2018 sur le développement de l'apprentissage

- les métiers émergents et les métiers en transformation.

Un 4<sup>ème</sup> thème y a été adjoint en 2021 sur les usages des dispositifs numériques lors des actions menées auprès des jeunes en matière d'information sur les métiers et les formations et l'aide à l'orientation professionnelle.

Des groupes de travail dès le mois de décembre ont été constitués, associant des adhérents de plusieurs sections pour une mise en place effective en début de 2021.

- L'animation des territoires confiée à Xavier Lamy, vice-président, a été préparée fin 2020 pour une mise en place, à partir de janvier 2021 de rencontres hebdomadaires, en distanciel, chaque mercredi de 17 h 30 à 19h intitulées « **A la rencontre des adhérents** ». Cette initiative instaure un dialogue entre les membres disponibles du bureau national et du bureau d'une section et des adhérents volontaires. Il porte sur les questions que se posent le territoire.

- L'appui aux plates-formes **Transitions collectives** sous l'impulsion du président, des contacts ont été engagés avec l'association CertifPro qui se concrétisera par une convention de partenariat en 2021.

- **Le projet Qualification, campus, territoires d'industrie (QCTI)**

Confié à Bruno Racine, administrateur, il a pour objectif de positionner l'AFDET en tant qu'acteur du rapprochement des Campus des métiers et des qualifications avec les territoires d'industrie. Engagé sous la présidence d'Alain Cadix, une mise en perspective des CMQ avec les territoires d'industrie correspondant aux champs professionnels a été réalisée permettant d'avoir un panorama par région de l'adéquation formation et d'emplois.

Un groupe de travail associant les délégués régionaux de l'AFDET, certains directeurs opérationnels de CMQ a engagé, dès décembre 2020, la réflexion sur une feuille de route pour 2021 avec la perspective de se positionner dans le prochain PIA4 qui devrait être mis en place.

- Un pôle **Communication** placé sous la responsabilité de la Secrétaire générale Yveline Ravary regroupe une **commission de la communication** confiée à Gérard Roche, administrateur et les **systèmes d'information** confiés à Jean-Luc Déjeans, administrateur. Ce pôle fédère l'ensemble des



compétences de l'AFDET qui utilisent ou travaillent sur la diversité des moyens et supports de communication utilisés (sites, lettres d'informations, revue, adhésions...).

Dans le cadre de ce pôle, Jean-Luc Déjeans a engagé la modernisation des outils numériques pour faciliter le travail des salariés et la communication interne à l'AFDET.

## Un développement des partenariats

Confiée à Yves Costa, vice-président en charge **des partenariats** depuis octobre 2020, cette mission a permis dans le cadre des contacts énoncés précédemment d'ouvrir des pistes de nouveaux partenariats dont certains ont été engagés au dernier trimestre 2020 ou le seront en 2021.

L'AFDET a établi de longue date des conventions de partenariats soit au niveau national soit territorial.

Certaines ont été renouvelées en 2020 (DGESCO) et en 2019 (DNE). D'autres se poursuivent au niveau national avec l'AMOPA, l'APROTECT, le SN2D, l'UNETP...

Quelques-unes méritaient d'être réactivées ou renouvelées car arrivées à terme.

Enfin des projets de nouvelles conventions sont envisagées par exemple avec le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion (en cours pour 2021).

En fin d'année 2020, plusieurs conventions ont été engagées ou finalisées :

- avec l'association Régions de France
- avec l'association CertifPro.

Au niveau des sections, cette année 2020 ne fut pas toujours propice au développement des conventions bien que certaines fassent état de conventions avec les collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils départementaux ...) ou des organismes régionaux. Ces conventions permettent le plus souvent d'asseoir une demande de subventions pour soutenir des actions ciblées sur les territoires (forums, salons ...).

Quelques sections mentionnent des partenariats développés avec des entreprises locales pour lesquelles elles accompagnent des projets par exemple d'aide à l'insertion de jeunes ou la découverte des métiers. Ce sont aussi souvent des entreprises qui font bénéficier les sections du versement de la taxe d'apprentissage et avec lesquelles des relations se sont nouées de longue date et dans une confiance réciproque.

## L'activité de l'AFDET en 2020

### ***Les actions des sections territoriales***

Les renseignements apportés par les questionnaires complétés par les sections et comités régionaux témoignent d'éléments très contrastés en raison de la crise sanitaire. La majorité des sections témoignent de l'arrêt des actions lié à l'incapacité de pouvoir agir dans les établissements ou du fait de l'interdiction des manifestations de type salons. Cependant certaines d'entre elles ont développé des actions de substitution en distanciel.

**Le nombre d'actions est certainement divisé par 3 par rapport aux années antérieures (environ 200 pour 2020) pour un public évalué entre 12 à 15 000 personnes (jeunes, familles, formateurs) et environ 250 établissements de formation concernés.**



Ces actions peuvent être identifiées selon diverses thématiques au niveau territorial. Celles qui ont eu lieu dans les établissements se sont tenues avant le début de la pandémie ou ont été organisées éventuellement en distanciel.

Certaines sections ont développé des outils numériques pour s'adapter à la crise et ont assuré certaines actions d'accompagnement des jeunes en distanciel.

Quelques exemples d'actions soutenues ou organisées sur les territoires :

- *accompagnement à la continuité pédagogique par des actions spontanées :*

- ° participation à la mise à disposition d'équipements informatiques et aide d'élèves à distance - Section Ardennes
- ° mise à disposition de liens d'informations pour les enseignants, les élèves via les réseaux sociaux - section Occitanie Midi-Pyrénées
- ° participation à l'action intitulée « *Terminons l'année scolaire* » par le soutien de la mise à disposition de matériel informatique, sous forme de prêt ou de don - Section Occitanie Languedoc-Roussillon
- ° aide au rattrapage de jeunes en difficulté scolaire - section PACA

- *actions d'information sur les métiers, sur les formations*

- ° organisation d'une conférence : « information, conseil et accompagnement à l'orientation, mission partagée ? » - Section de Paris
- ° participation au cycle de conférence sur les Jeudis de l'architecture - Section de Gironde

- *accompagnement à la recherche et à la préparation de stages, de périodes de formation en milieu professionnel ; ateliers d'aide à l'insertion professionnelle...*

- ° Simulation à l'entretien d'embauche, à la recherche de stage...auprès de nombreux lycéens - Section Occitanie Midi-Pyrénées
- ° Séminaire Orientation pour des élèves de collèges (Section Pays de Savoie)
- ° Aide à l'intégration des primo-arrivants (Section Bouches-du-Rhône)

- *aide aux équipes pédagogiques pour favoriser les relations avec le monde économique*

- ° Journée de découverte de l'usine Airbus pour des lycéens de l'académie de Toulouse - Section Occitanie Midi-Pyrénées

- *organisation de manifestations destinées à l'information des familles, des jeunes, des adultes*

- ° forum « Avenir-Métiers-Passion » pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, autour de 17 pôles de métiers, de nombreuses entreprises et une grande diversité de partenaires - Section Occitanie Languedoc-Roussillon
- ° organisation d'un défilé de mode à l'opéra de Reims, impliquant divers métiers (vêtements, coiffure, maquillage, accessoires, hygiène/propreté...) – Section Marne
- ° soutien à l'organisation du Forum des jeunes de Mérignac - Section Gironde
- ° participation au salon virtuel des industries aéronautiques et animation d'une conférence, intitulée Horizon Métiers - Section Occitanie Midi-Pyrénées

- *soutien de projets pédagogiques conduits en partenariat avec le monde économique*

- ° « Bordeaux fête le chocolat » - Remise de prix au concours - Section Gironde
- ° lancement d'un trophée sur les métiers du bâtiment (sections de la Région PACA) sur l'année 2020-2021





- ° organisation d'un atelier pédagogique innovant « Instant sourire » conduit avec des étudiants de BTS Esthétique-cosmétique, en liaison avec la ligue contre le cancer (CFA Pasteur – Reims) - section Marne.

- valorisation de parcours de formation et de parcours professionnels :

- ° recueil de témoignages de jeunes et d'adultes ayant réussi des parcours d'excellence professionnelle par des voies différentes (apprentissage, formation scolaire, formation continue, VAE, formation en situation de travail...); mise en forme pour une utilisation pédagogique (films, fascicules...) - Section Occitanie Midi-Pyrénées

## ***Les relations des sections territoriales***

### ***Les relations avec leur environnement territorial***

D'une manière générale, les comités régionaux ou les sections qui couvrent un territoire régional ont engagé des relations avec le Conseil régional parfois sur la base d'une convention déjà signée ou en cours de négociation. **Ces relations établies avec la collectivité régionale constituent un réel progrès** pour la reconnaissance de l'AFDET dans sa compétence à accompagner l'information à l'orientation des publics.

Certaines sections de l'AFDET se sont engagées auprès des agences régionales de l'orientation et des métiers (ou structures régionales identiques) pour être reconnues en tant qu'acteur. Ainsi les bénévoles de l'AFDET pourront assurer ces missions dans le cadre du service public de l'orientation.

Les sections départementales sont plus souvent en relation avec le Conseil départemental parfois aussi avec une convention mais également avec les communes ou communautés de communes pour le soutien à des projets locaux. La demande de subventions est souvent à la base de cette relation.

### ***Les relations avec les acteurs de la formation***

La même remarque concerne le niveau régional académique appréhendé plutôt par les comités régionaux ou par les sections régionales.

Le rectorat régional apparaît comme un interlocuteur lorsque géographiquement les sections se situent sur son territoire. Les sections plus éloignées entretiennent de manière quasi systématique des relations avec le rectorat d'académie avec lequel certaines sections ont passé des conventions de partenariat.

Les autres interlocuteurs assez bien identifiés par les sections départementales, en particulier, sont les inspections académiques. Elles sont souvent associées et soutiennent localement les actions conduites en particulier dans les collèges, même en l'absence de conventions formalisées.

De ce fait, les DAFPIC sont des interlocuteurs naturels de toutes les sections. Par contre les relations avec les DAFCO et les GRETA ne sont citées que par 1 section sur 2. Les organismes de formation continue privés ou le service public des universités sont plus rarement mentionnés dans le paysage relationnel des sections.

### ***Les relations avec les acteurs économiques***

Presque toutes les sections déclarent être en relation régulièrement avec des entreprises locales ou des clubs d'entreprises.

**Il est à remarquer que les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) ainsi que les Comités locaux Ecole/entreprise (CLEE) constituent des éléments fédérateurs qui permettent à l'AFDET lorsqu'elle est impliquée dans le fonctionnement du CMQ ou du CLEE d'être en relation avec toutes**



## **les entreprises concernées et au-delà avec tous les acteurs économiques regroupés autour du CMQ ou du CLEE.**

De nombreuses sections entretiennent des relations avec une ou plusieurs organisations patronales régionales ou départementales telles que le MEDEF, la CPME, l'Union des entreprises de proximité (U2P), l'UIMM, la Fédération française du bâtiment, la CAPEB ... mais aussi avec la Marine Nationale, les Armées, les Maisons de l'emploi...

La moitié des sections ont des relations avec les organismes paritaires : Chambres de commerce et d'industrie, Chambres des métiers et de l'artisanat, Chambres d'agriculture ... et le plus souvent dans l'objectif de demande de taxe d'apprentissage.

Des contacts sont aussi établis localement avec des organisations professionnelles spécialisées (textiles, plasturgie, maintenance des matériels agricoles...).

### ***Les relations avec le monde associatif***

Pratiquement toutes les sections ont des relations avec une ou plusieurs autres associations locales qui œuvrent avec des modes d'intervention proches de ceux de l'AFDET. La plus citée est Entreprendre pour apprendre (EPA).

Dans certains cas, se mettent en place des partenariats concrétisés par des conventions, pour des concours, l'organisation d'actions ou des invitations réciproques lors de certains événements (forums ...) ; on trouve localement, les associations nationales qui ont une convention avec l'AFDET : la plus citée est l'AMOPA pour le concours AFDET/AMOPA Imagin'action mais aussi parfois l'APROTECT, l'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP).

**Afin d'éviter toute ambiguïté vis à vis des bénéficiaires des actions et des acteurs opérationnels, la signature de convention est sans doute la meilleure solution pour travailler sur le terrain dans un esprit de complémentarité respectant l'identité et les valeurs de chaque association.**

Les relations avec les organisations de parents d'élèves sont toujours rares (PEEP, FCPE, APEL). Une seule section mentionne l'adhésion d'une de ces associations en tant que personne morale à l'AFDET.

## **Les dossiers pilotés au niveau national**

Parmi les nombreux dossiers, deux ont été particulièrement suivis par le comité opérationnel (Comop) composé de Françoise Amat, Françoise Berho, Michel Blachère, Pierre Charle, Viviane Derive, Claude Hui, Michelle Martin, Yveline Ravary.

### **- Une note sur le lycée professionnel**

En janvier 2020, la Cour des Comptes après avoir réalisé une enquête en 2018 sur les lycées professionnels a adressé au Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, sous la forme d'un référé, les résultats de son analyse et ses recommandations. Le Ministre a répondu sur les observations qu'appelaient les mesures proposées. Ces documents ont été rendus publics.

Dans ce contexte, en avril 2020, l'AFDET dans son rôle de force de réflexion et de proposition, a adressé au ministre une note intitulée : « **Pour un lycée professionnel, acteur majeur de la formation professionnelle** ».



### **- Une contribution au Grenelle de l'éducation**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a engagé en octobre 2020, le Grenelle de l'éducation pour une évolution du système éducatif et du métier d'enseignant.

L'AFDET a toujours été attentive au recrutement et à la formation des maîtres dont ceux qui assurent les enseignements dans les formations technologiques et professionnelles. A diverses reprises, elle a adressé aux ministres successifs, des notes d'alerte sur la spécificité, peu mentionnée, du métier de ces enseignants.

Dans le cadre du Grenelle de l'éducation, un texte préparé par le COMOP et partagé avec les responsables territoriaux a été transmis au ministre et mis en ligne sur la plate-forme dédiée au recueil des contributions. Il a également été mis en ligne sur le site [afdnet.org](http://afdnet.org).

### **Développement de ressources numériques pour la plateforme ETINCEL (convention avec la Direction du numérique pour l'éducation - DNE)**

Cette action fait l'objet d'une convention spécifique avec la DNE qui a confié à l'AFDET le pilotage, la coordination et la gestion de ce projet placé sous le contrôle pédagogique d'un inspecteur général STI.

Initié fin 2016, une première convention a accompagné le projet Ecole, Numérique et Industrie (ENI) dont l'objectif est de promouvoir la culture technique et industrielle par le développement de ressources numériques en relation avec les milieux industriels.

Les projets engagés en 2016 sur l'éolien ont fait l'objet d'un bilan pédagogique qui a demandé des ajustements aux auteurs pour une mise en ligne sur la plate-forme ETINCEL de Canopé.

La nouvelle convention signée en octobre 2019 a engagé le travail sur des ressources énergétiques liées au biogaz mais la crise sanitaire a ralenti la recherche de partenaires industriels et les contacts avec les acteurs concernés tels que les CMQ.

Le dossier est suivi par Viviane Derive et Yveline Ravary.

### **Développement du service numérique « mareussitepro »**

(Site [mareussitepro.org](http://mareussitepro.org) et YouTube)

Conçu au cours de l'année 2017 avec le soutien du mécénat SAFRAN, le site a pour objectif de valoriser la voie professionnelle et de faire évoluer positivement l'image du bac professionnel

Depuis sa création, le site offrait une cinquantaine de témoignages de jeunes en vidéos parlant du bac pro qu'ils ont choisi et qui sont fiers de leurs choix.

Des guides d'aide à l'utilisation des vidéos sont venus compléter le site et des témoignages d'employeurs/d'entreprises sont attendus pour enrichir l'intérêt de ce diplôme.

Au cours de l'année 2020, de nouveaux enrichissements ont été apportés sur les familles de métiers en concordance avec les orientations de la classe de seconde professionnelle et la mise en place d'un blog pour diffuser des témoignages de parcours de formation ou professionnels réussis avec la contribution de la section Occitanie Midi-Pyrénées sur la base des Florilèges qu'elle produit régulièrement.

A l'heure de la rédaction de ce rapport, nous regrettons la disparition du site [mareussitepro.org](http://mareussitepro.org) dans l'incendie des data centers d'OVH à Strasbourg le 10 mars dernier. Toutes les dispositions sont prises pour que le site soit reconstruit.



## **Concours**

### **IMAGIN'ACTION**

Ce concours co-piloté par l'AFDET et l'AMOPA destiné aux élèves, étudiants, apprentis du CAP à la licence pro permet de valoriser des projets alliant conception et réalisation ancrés sur les besoins d'une entreprise, d'une association, d'une collectivité. Claude Hui assure le suivi de ce concours pour l'AFDET en liaison avec l'AMOPA.

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis aux établissements de répondre au cahier des charges en raison de la fermeture des établissements de formation pendant le confinement strict et après la levée de celui-ci. Il n'y a pas eu de palmarès faute de candidats. Le concours a été reconduit en septembre 2020 pour l'année 2020-2021.

### **OLYMPIADES DES SCIENCES DE L'INGENIEUR**

Partenaire depuis plusieurs années du concours, l'AFDET soutient le déroulement des finales régionales par l'intermédiaire des sections territoriales/comités régionaux et la finale nationale. En 2020, le concours a été annulé en raison de la pandémie mais l'AFDET maintient son soutien à ce concours porteur de la créativité des jeunes lycéens.

### **JEFILMELEMETIERQUIMEPLAIT**

En 2020, l'AFDET a souhaité être partenaire de communication du concours pour la session 2020 afin de soutenir cette initiative remarquable dans ses supports de communication.

## **Les publications et la communication et de l'AFDET**

### **Ouvrage : L'AFDET et l'Enseignement technique 1902-2002 : une histoire partagée – auteur Claude Hui**

Pour mémoire cet ouvrage, publié en 2019, retrace l'imbrication des deux histoires : celle de l'enseignement technique et celle de l'AFDET. Ecrit par Claude Hui, après un travail fouillé d'analyse des archives de l'AFDET conduit durant plusieurs années, cet ouvrage a été publié en mars 2019. Il est un ouvrage de référence pour toutes celles et tous ceux qui veulent connaître le rôle majeur que l'association a joué depuis plus d'un siècle.

### **La nouvelle revue Avenirs professionnels**

Comme indiqué en introduction, malgré la pandémie, le calendrier de publication prévu a été respecté.

Le comité de rédaction, conduit par Alain Mamessier s'est réuni principalement en distanciel et grâce à la diligence d'Olivier Fournigault qui assure le montage de la maquette, les 3 numéros 2020 ont été diffusés auprès des abonnés. Cette revue appréciée tant dans sa présentation que dans son contenu mérite d'être largement promue, en premier lieu, auprès des adhérents mais aussi au-delà, pour élargir son lectorat puisqu'un abonnement autonome est possible sans être lié à la cotisation d'adhésion.

Des projets en cours d'étude devraient permettre en 2021 une diffusion plus large grâce à des produits d'appel.

## **Les autres outils de communication**

**Site [afdet.org](http://afdet.org)**



Le site actuel a été mis en place en décembre 2018. Après ses adaptations pour permettre des adhésions et abonnements en ligne et des mises à jour de contenus, il s'avère qu'il est nécessaire de le revisiter pour en augmenter les fonctionnalités et simplifier les mises à jour.

### **Les comptes Twitter**

Inauguré en janvier 2018, un compte AFDET01 a eu pour objectif de renforcer la visibilité de l'AFDET par l'intermédiaire des réseaux sociaux pour atteindre des publics cibles : jeunes en formation initiale, en recherche d'information pour l'orientation, les métiers et diffuser l'actualité de l'AFDET au fil de l'eau. Inactif depuis octobre 2020, il mérite d'être relancé.

Certains comités/sections territoriales ont aussi créé leur propre compte : Nouvelle-Aquitaine, Languedoc-Roussillon.

### **Les lettres d'information**

#### **La BREVE de l'AFDET**

Parution numérique (produite par Michel Blachère) elle a pour objectif d'apporter des informations liées à une veille permanente sur la publication de textes, de documents d'analyses, de rapports et d'études ... relatifs à l'orientation, à la formation professionnelle, à l'insertion et à l'emploi.

Cet outil établit aussi le lien avec le site de l'AFDET et les autres outils de communication de l'AFDET.

#### **La Newsletter nationale**

Publication numérique largement diffusée (2500 exemplaires environ) tous les trimestres, élaborée par Michelle Martin, elle met en valeur par de courts textes illustrés de photos, la dynamique des territoires (siège inclus) en montrant la diversité des actions conduites à destination des jeunes, des adultes, des familles, des équipes pédagogiques, des acteurs divers et associant de nombreux partenaires institutionnels et économiques.

#### **Les lettres (ou bulletins) d'informations des sections territoriales**

Certaines sections éditent régulièrement une lettre d'information qu'elles adressent à leurs adhérents pour les informer sur les actualités de la section et de l'environnement territorial (Normandie, Occitanie Midi Pyrénées).

Les outils de communication de l'AFDET ont subi peu d'évolution au cours de l'année 2020 hormis l'édition de la nouvelle revue Avenirs professionnels. La mise en place d'une nouvelle politique de communication de l'AFDET permettra à partir de 2021 de les replacer dans un contexte nouveau.

### **En conclusion**

**L'année 2020 a commencé sous le signe d'une pandémie dont nous ne connaissions rien, ni sa gravité, ni sa durée.**

**Durant cette période, des initiatives ont généré une grande créativité en particulier dans le monde de l'éducation, de la formation et de l'organisation du travail.**

**De nouvelles modalités ont été inventées tant sur le plan d'acquisition des savoirs, des savoir-faire et ont développé l'autonomie, l'initiative et la responsabilisation de tous. Le retour à la « case départ » ne sera plus possible.**

**Les technologies numériques sont au cœur de ces évolutions ; elles doivent désormais mieux s'intégrer dans les modes d'apprentissage, d'information et de communication, d'organisation et l'AFDET n'échappe pas à ces évolutions.**



**Malgré les difficultés conjoncturelles, dont nous ne sommes pas les seuls à mesurer les impacts, l'AFDET doit poursuivre avec conviction ses missions en faveur des jeunes et des publics en besoin d'orientation, de formation professionnelle et d'insertion.**

**L'AFDET doit être, plus que jamais, une entité soudée dans ses valeurs pour accompagner les changements qui se profilent. Son expertise d'analyse et de réflexion corrélée à sa capacité d'action lui donnent toute légitimité pour accompagner les changements.**

**L'AFDET doit plus que jamais être un acteur engagé au service des évolutions d'un monde qui change !**

**A l'issue de ce rapport, je tiens à vous remercier très chaleureusement, chacune et chacun :**

- vous adhérents, personnes physiques et personnes morales qui soutenez fidèlement l'AFDET par votre adhésion et la revue par votre abonnement,**
- vous les bénévoles qui vous engagez, là où vous êtes, pour faire vivre les valeurs de l'AFDET et développez les actions au service des jeunes et des adultes,**
- vous membres élus qui animez les différentes instances, nationales et territoriales de l'AFDET pour lui permettre de rayonner et de remplir ses missions,**

**... sans oublier Vanessa Cassé et Jérôme Paradis pour le travail que nous avons conduit, ensemble, au quotidien dans un climat de confiance partagée.**

**Je vous remercie pour votre patiente lecture.**

**Yveline Ravary**

**Secrétaire générale de l'AFDET**